

## **COMMUNE DU THEIL DE BRETAGNE**

### **COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2015**

#### **1) Information sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).**

Présentation de Madame Quellard, responsable du Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré.

#### **2) Temps d'activités péri-éducatives. tarification pour les communes extérieures**

Il est rappelé que la participation des familles a été fixée lors du Conseil Municipal du 18 mai 2015 à 25 € par enfant pour l'année scolaire 2015-2016. Compte-tenu du montant prévisionnel à la charge de la collectivité pour l'année scolaire 2015-2016, le Conseil Municipal fixe à l'unanimité à 42 € la participation annuelle par enfant à demander aux communes extérieures. En cas de refus des communes, la participation des familles résidant hors commune sera portée à 67 € par enfant pour l'année scolaire 2015-2016.

#### **3) Demandes de participation financière du SIRS Le Theil de Bretagne-Coësmes.**

- Suite à la demande reçue en mairie, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de participer pour un montant de 2 000 € à la formation des chauffeurs employés par le Syndicat. Ce même montant sera également versé par chacune des communes de Coësmes et Sainte-Colombe.

- Suite à la demande reçue en mairie, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de participer aux charges du Syndicat liées à la mise en place des TAP dans le RPI à hauteur de 50 % des dépenses réalisées.

#### **4) Acquisition de mobilier et matériel pour la bibliothèque et la salle de motricité.**

- Pour la bibliothèque, le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'acquisition de 2 banquettes adultes près de l'UGAP au prix de 346.48 € ht soit 415.78 € ttc. Les crédits nécessaires ont été prévus au BP 2015, en section d'investissement.

- Pour la salle de motricité, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de faire l'acquisition de 20 tapis de sol près de Décathlon à Chantepie pour un montant de 389.22 € ttc, qui seront mis à disposition de l'Association "A fonds la Gym".

#### **5) Travaux de voirie rues des Acacias et des Perrières : devis pour relevé topographique.**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de Mme Décamps, géomètre à La Guerche de Bretagne s'élevant à 2 167.50 € ht, soit 2 601 € ttc pour le relevé topographiques nécessaire à l'étude de l'aménagement des rues.

#### **6) Viabilisation de terrains rue Abbé Maignan : détachement de lot et échange de terrains.**

- Le Conseil Municipal abroge la délibération prise le 7/11/2011 et accepte à l'unanimité la nouvelle proposition telle que présentée pour le détachement d'un lot à bâtir, situé square de la Roseraie (rue Abbé Maignan).

- Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour faire un échange de terrain avec le riverain (consorts Duperrin) afin de faciliter la desserte du lot C ainsi que du lot riverain (propriété Houget) et des lots envisagés sur la parcelle Duperrin (eaux usées et eaux pluviales en gravitaire). Les frais de cet échange (géomètre et notaire) seront pris en charge pour moitié (commune et consorts Duperrin).

- Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter le devis de Mme Décamps, géomètre à La Guerche de Bretagne, s'élevant à 448 € ht, soit 537.60 € ttc pour la division de propriété suite à la décision d'échange de terrain.

- Pour établir des fiches techniques pour chacun des 4 lots viabilisés rue des Acacias et rue Abbé Maignan, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de Mme Décamps s'élevant à 438 € ht soit 525.60 € ttc pour l'ensemble des 4 terrains.

#### **7) Mise en conformité installations électriques.**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de M. Lebeau s'élevant à 2 214.20 € ht soit 2 657.04 € ttc pour l'acquisition d'un coffret de chantier et la réalisation de prises salle communale et vestiaires sportifs pour les besoins des associations lors de manifestations.